



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



## Programmation 2014-2020

### Consultation du Comité de suivi interfonds du 13 au 27 décembre 2016

#### Relevé de décisions

Une consultation écrite du comité de suivi interfonds a été organisée du 13 au 27 décembre 2016.

Cette consultation portait sur le PO FEDER-FSE, le FEADER et le PON FSE et avait pour objet :

#### Pour le FEDER-FSE 2014-2020,

Les informations suivantes ont été **portées à la connaissance** des membres du Comité :

- L'état de la mise en œuvre du programme pour le FEDER (*annexe 1*)
- La stratégie de programmation 2017 pour le FEDER (*annexe 1*)
- L'état de la mise en œuvre du programme pour le FSE (*annexe 2*)
- Mise à jour de la maquette financière du PO FEDER-FSE 2014-2020 (*annexe 3*)

Les éléments suivants ont été soumis à la **validation** des membres du Comité :

- Les critères de sélection pour le PO FEDER-FSE (*annexe 4*)
- Le plan d'action 2017 pour la communication (*annexe 5*)
- Le plan d'action 2017 pour l'évaluation (*annexe 6*)
- La révision du plan d'évaluation 2014 -2020 (*annexe 7*)

#### Pour le FEADER 2014-2020 :

Les informations suivantes ont été **portées à la connaissance** des membres du Comité :

- L'état de la programmation et de la mise en œuvre du programme (*annexe 8*)
- Mise à jour de la maquette financière du PDR PACA 2014-2020 (*annexe 9*)
- L'état du conventionnement et de la programmation des GAL (*annexe 10*)

Les éléments suivants ont été soumis à la **validation** des membres du Comité :

- Les critères de sélection (*annexe 11*)
- Le plan d'action 2017 pour l'évaluation (*annexe 12*)
- Le plan d'action 2017 pour la communication (*annexe 13*)



UNION EUROPÉENNE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

**Pour le FEAMP 2014-2020 :**

Un point d'information sur la mise en œuvre du FEAMP a été **porté à la connaissance** des membres du Comité (*annexe 14*).

**Pour le PON FSE 2014-2020 :**

Les informations suivantes ont été **portées à la connaissance** des membres du Comité (*annexe 15*):

- Etat de la programmation et de la mise en œuvre du programme :
  - Résultat des appels à projets sur les axes 1 et 2 : Programmation actuelle, Suite du programme et prévisions 2017.
  - Etat de la programmation sur l'axe 3 : Point sur les indicateurs, Retour sur les audits de gestion, Stratégie à venir et renouvellement des subventions globales
- Résultats relatifs à la mise en œuvre de l'IEJ et perspectives 2017
- Points divers: résultats prévisionnels de l'appel de fonds de décembre, révision prévisionnelle de la maquette en 2017, organisation du service,...).
- Communication : lancement de la web série PACA FSE et stratégie 2017.

Pendant la consultation, le Département des Hautes-Alpes et le Département du Var ont émis des observations. Les fiches remarques ont été annexées au présent relevé de décision.

S'agissant des observations du **Département des Hautes-Alpes**, la position de l'Autorité de gestion est la suivante :

S'agissant de la stratégie de programmation 2017, l'Autorité de gestion précise que l'objectif de prioriser un appel dédié au logement social a été fixé dans la stratégie d'ouverture des appels ouverts pour l'année 2017 et adoptée en Assemblée Plénière du Conseil Régional en novembre 2016. De nouvelles orientations pourront être étudiées dans la poursuite du programme.

S'agissant du plan d'action 2017 pour la communication, de nombreuses réunions sont prévues dans les départements en 2017 pour présenter les appels à projets.

S'agissant de l'invitation du Département des Hautes-Alpes au Comité de suivi, l'invitation a été communiquée au Président et au Vice-Président en charge du développement économique et des finances départementales en date du 13 décembre 2016.

S'agissant de l'accès au logiciel SYNERGIE, à ce jour, seuls les cofinanceurs ont accès aux dossiers complets en amonts des comités techniques régionaux.



UNION EUROPÉENNE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

L'Autorité de gestion examine la possibilité d'élargir l'accès à d'autres intervenants dans le respect de la confidentialité des données et de la prévention des conflits d'intérêts.

S'agissant de la programmation du FEADER, l'Autorité de gestion partage le constat.

Il s'agit d'un chantier instruit par l'ASP. Une nouvelle procédure est mise en œuvre avec un point régulier chaque semaine entre la Direction régionale ASP, l'ASP siège et la Région pour convenir d'un planning en fonction des urgences.

Concernant les dossiers BIO et MAEC, tout est mis en œuvre pour pallier l'absence de modules dans le logiciel ISIS,

S'agissant des observations du **Département du Var**, la position de la DIRECCTE est la suivante :

Deux tableaux différents ont été adressés au service FSE de la DIRECCTE (service insertion et service Europe) en vue de préparer le Comité de suivi. Le premier envoi, faisant état de 5 546 participants, a été reporté dans les documents présentés lors de la réunion technique du PON FSE.

La DIRECCTE prend acte des données actualisées du service Europe du département du Var, et annexe le chiffre de 7 721 participants au procès-verbal du Comité.

#### **DECISIONS :**

- Pour le PO FEDER-FSE, les critères de sélection, le plan d'action 2017 pour la communication, le plan d'action 2017 pour l'évaluation et la révision du plan d'évaluation 2014 -2020 sont validés.
- Pour le PDR, les critères de sélection, le plan d'action 2017 pour l'évaluation et le plan d'action 2017 pour la communication sont validés.

Document annexe n°1 : L'état de la mise en œuvre du programme pour le FEDER

Document annexe n°1 : La stratégie de programmation 2017 pour le FEDER

Document annexe n°2 : L'état de la mise en œuvre du programme pour le FSE

Document annexe n°3 : Mise à jour de la maquette financière du PO FEDER-FSE 2014-2020

Document annexe n°4 : Les critères de sélection pour le PO FEDER-FSE

Document annexe n°5 : Le plan d'action 2017 pour la communication

Document annexe n°6 : Le plan d'action 2017 pour l'évaluation

Document annexe n°7 : La révision du plan d'évaluation 2014 -2020

Document annexe n°8 : L'état de la programmation et de la mise en œuvre du programme

Document annexe n°9 : Mise à jour de la maquette financière du PDR PACA 2014-2020

Document annexe n°10 : L'état du conventionnement et de la programmation des GAL

Document annexe n°11 : Les critères de sélection

Document annexe n°12 : Le plan d'action 2017 pour l'évaluation

Document annexe n°13 : Le plan d'action 2017 pour la communication



UNION EUROPÉENNE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

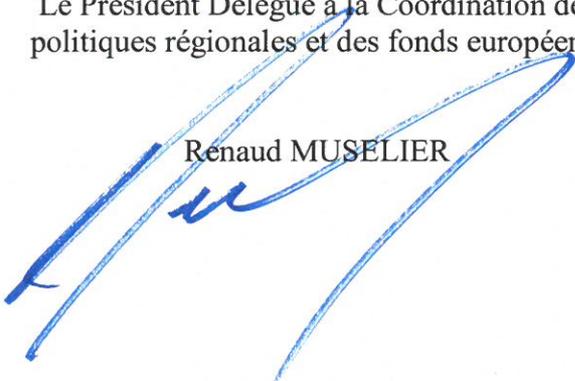


PREFET DE LA REGION  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

Document annexe n°14 : Etat de la programmation et de la mise en œuvre du PON FSE

Fait à Marseille le 27 décembre 2016

Pour le Président du Conseil régional  
Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
Le Président Délégué à la Coordination des  
politiques régionales et des fonds européens,

  
Renaud MUSELIER

Pour le Préfet,

  
Pour le préfet,  
Le secrétaire général pour les affaires régionales

Thierry QUEFFELEC